

**Etaient présents :**

Proviseur, M. Guyard, M. Baudouin, Mme Melet, M. Idbazzi, Mme Subiger, Mme M'PIAYI,  
M. Bailly, M. Gendre, M. Arnaud, M. Lebeuf

Invité « expert » : M. Yigit

10 présents, quorum à 7, le quorum étant atteint, la commission peut siéger.

**Ordre du jour :**

- ⇒ Suite données aux avis de la CHS du 22/11/2018
- ⇒ Point sur les registres (SST, Sécurité incendie) ;
- ⇒ Point sur les accidents et présentation des statistiques de passage à l'infirmerie ;
- ⇒ Retour des groupes de travail :
  - Document Unique d'Évaluation des Risques (D.U.E.R.)
  - Plan Particulier de Mise en Sureté (P.P.M.S.)
  - Consignes incendie

*L'ordre du jour proposé et soumis au vote.*

Vote : 10	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	----------	------------	----------------

➔ Adoption à l'unanimité

**Suite données aux avis de la commission du 22/11/2018 :**

Aucun avis

**Registres**

Un point est fait par M. Arnaud, APE (Agent de Prévention de l'Établissement) des registres obligatoires dans l'établissement :

**Registre « Sécurité incendie »** : pas de modification depuis la CHS du 22/11, aucun nouvel exercice incendie n'a été conduit sur cette période.

**Registre « Santé et Sécurité au Travail (SST) »** : pas d'observations ni de suggestions des personnels et des usagers relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail n'ont été renseignées sur cette période.

Concernant le nouveau registre « **Registre public d'accessibilité** » qui doit servir de vecteur de communication entre l'établissement (ERP de 3ème catégorie) et le public accueilli, le travail a été engagé pour sa mise en place et pour disposer des pièces administratives nécessaires à sa constitution.

Le personnel d'accueil a suivi une formation pour accompagner les usagers lors de la consultation de ce registre, ce qui permettra de disposer d'une attestation.

La fiche informative reste encore à finaliser pour affichage et diffusion.

**Point sur les accidents**

M. Gendre, l'infirmier du lycée, présente un bilan étape de fonctionnement de l'infirmerie. Depuis le début d'année, il a réalisé 1736 actes, dont 922 soins infirmiers (88 écoutes, 457 conseils de santé, 332 prescriptions médicales, 33 renseignements divers). Ces 1736 actes concernent 999 fois des élèves internes, 493 fois des élèves demi-pensionnaires, 214 fois des élèves externes et 30 fois des personnels pour blessures, malaises ou maladies.

Parmi ces 1736 actes, on distingue 287 séjours de plus de 15 min à l'infirmerie, 1124 personnes étant venues consulter moins de 15 min, on compte 1492 retours en cours, 17 prises en charge par les familles et 2 hospitalisations. Pour les élèves scolarisés en lycée professionnels, tout accident survenu dans le cadre des enseignements dispensés, des stages en entreprise (trajet compris lycée-entreprise) et qui nécessitent une consultation médicale ou hospitalière, sont à déclarer selon la procédure de déclaration d'accident du travail. A ce jour, 71 accidents pour les élèves ont été recensés; 12 seulement ont été déclarés depuis le début d'année. Pour tous les autres, les soins infirmiers étaient suffisants.

### **Suivi du D.U.E.R. « Document Unique d'Evaluation des Risques »**

---

Le groupe de travail réuni le vendredi 21/12 pour étudier les situations de risques signalées.

- Eclairage parking personnels, l'état du sol entre l'atelier et la restauration, la signalisation des marches d'escalier dans la cour : ces points seront pris en compte dans les travaux de mise en accessibilité pour les personnes handicapées. Le calendrier (Agenda d'accessibilité programmée (AD'AP)) de réalisation de ces travaux sera présenté par la Région très prochainement
- Ouverture des fenêtres à l'internat : la hauteur des fenêtres est réglementaire
- Signalisation du défibrillateur présent dans l'établissement : elle sera effectuée prochainement.

### **Suivi du P.P.M.S. « Plan Particulier de Mise en Sureté »**

---

Une nouvelle date d'exercice à définir.

### **« Projet Educatif Sanitaires »**

---

La question des sanitaires reste d'actualité, le Région a installé des toilettes provisoires à disposition des élèves depuis lundi 4/02. Les travaux seront conduits pour les 2 toilettes qui se situent sous le préau ; ils seront intégralement financés par la Région.

### **Groupe de travail « Consignes incendie »**

---

Le groupe de travail a été réuni le 20/12 et le 30/01, lors de ces réunions, une relecture des consignes actuelles a été effectuée et un certain nombre d'observations ont été faites. Elles sont présentées et discutées.

Un bureau d'étude sera sollicité pour son expertise.

Une simplification des consignes sera réalisée en respectant les points suivants :

- Préciser les versions et différencier les consignes des procédures
- Définir des scénarios pour les exercices

Une formation « extincteurs » des personnels est également à envisager.

Prochaine CHS le jeudi 2 mai à 17h30

Le Proviseur